# Rachida Dati dessert-elle la cause des femmes ?

10/01/2009 à 17h23

**Cinq jours après la naissance de Zohra, la ministre est de nouveau sur le qui-vive. Alors que la journée de mercredi a été plus qu'agitée, elle a remis le turbo jeudi ! Le matin, elle a présenté ses voeux à tout le personnel de sa mairie, puis dès le début de l'après-midi, elle est allée au Sénat, et ensuite a rejoint le ministère de la Justice où elle travaille encore le soir. Alors, c'est là que se crée la polémique : Cet activisme dessert-il la cause des femmes et des mamans en particulier ?**

En France, le congé maternité légal est de seize semaines soit six semaines avant la naissance et dix semaines après (pour le premier et le deuxième enfants sachant que ce congé s'allonge pour un troisième enfant…). Ce congé est un droit pour toutes les salariées, mais pas pour elle. Elle a un statut particulier en raison de sa fonction gouvernementale. Toutefois, le fait que la ministre ait si vite repris le chemin de "l'école" divise les Français… enfin surtout les Françaises.

Et pour cause, Rachida Dati met "en péril" cette période essentielle voire vitale pour certaines mamans. Comme le prouvait un sondage paru lors de l'émission La Matinale de Canal+ présentée ce matin par Maïtena Biraben, elle-même maman de deux enfants, 73% des 500 personnes interrogées trouvent anormal qu'une femme reprenne le travail 5 jours après avoir accouché. Certaines personnes interrogées dans le Parisien se disent même "choquées". Suite